

La concertation Valorem à l'épreuve des Faits

Le texte ci-dessous est le commentaire du collectif VDM opposé au projet éolien.

Le projet de parc éolien industriel Valorem-Mairie de Lesparre sur le site dit de <<Vignes-Oudide>> vient de faire l'objet d'une <<Concertation>> préalable à la présentation effective du projet et de sa soumission à une seconde enquête d'utilité publique. Les dates (calendrier) indiquées dans les documents et celles annoncées ci et là présentant quelques distorsions.

La concertation objet de notre commentaire à été pilotée par la société 2concert sous l'égide de deux garants (Julie Dumont, Sebastien Cherruau) de la CNDP (Commission nationale du Débat Public). L'organisation a été rigoureuse tout comme l'équilibre des interventions bien maîtrisé.

La concertation a été structurée en deux débats publics (19/10/22, 19/12/22) et trois ateliers thématiques (Impacts sur le cadre de vie, Impacts sur l'environnement, quels scénarios ?). La table ronde sur le Mix électrique en général, et en Aquitaine en particulier, de part sa localisation (Université de Bordeaux) nous a semblé décalée du coeur du débat. Sans un invité audio (F. Bouglé), sollicité par Vent Debout Médoc, le débat de caractère universitaire aurait été un monologue appuyant de fait le projet.

La pertinence de la source d'électricité par l'éolien terrestre a été une question sous-jacente à la quasi-totalité des interventions. L'opposition ou dualité éolien-nucléaire a été bien sûr évoquée en particulier par F. Bouglé. Les interventions des anciens PDG d'EDF (Lévy, Gadonneix, Proglío) hélas trop récentes auraient permis de sortir de postures simplistes en donnant du ``matériel et des chiffres'' au débat.

La présence d'un stand Valorem lors d'un marché et dans une galerie commerciale n'a pas attiré une attention importante. La présence conjointe de membres du collectif VDM autour d'une maquette trompeuse a permis cependant de re-équilibrer les discussions en contestant les slogans Valorem omniprésents dans les documents papier. Non ce projet n'est pas une installation créatrice d'emplois, Non ce projet n'est pas un frein à la hausse du prix de l'énergie. Non l'électricité d'origine éolienne n'est pas ``verte ``.

Quelle présence quantitative à la concertation ?. La société 2concert annonce 300 personnes !. Ce chiffre qui cumule le nombre de participants ne peut cacher que les ateliers n'ont pas mobilisé beaucoup de monde, une dizaine de personnes tout au plus si on exclut le collectif VDM. Ce même collectif a largement contribué à ce que les questions essentielles soient posées: défense incendie rendue difficile, nuisances sonores et sanitaires, bridage, atteinte à la biodiversité du site, L'intervention en audio-video de Bernadette Kaas riveraine d'un parc éolien dans l'Indre a durablement marqué les esprits.

Le même stand Valorem s'est déplacé le 19/11 sur site (Vignes-Oudide) avec la possibilité d'anticiper en 3D l'impact visuel des mats et leurs pales en divers points du secteur géographique. Ces mêmes vues sont par ailleurs accessibles sur le site internet de la concertation. Le fait est que ces vues sont, du fait de positions de prises de vue, des angles choisis, très éloignées de la vérité prévisible.

Il est une remarque que l'on ne peut s'empêcher de faire, c'est le quasi-mutisme de la municipalité de Lesparre et de son Maire lors de cette concertation. Présence aux deux réunions publiques, oui, mais dans une totale discrétion. Ce n'est pas une phrase comme << je connais le projet depuis 2013>>, tient donc !, le projet présenté comme nouveau serait un simple réchauffé du précédent !!, ou une contribution en ligne lapidaire <<Pour>> d'un conseiller, qui permettent de se convaincre que les votes successifs de la majorité municipale <<Pour>> le projet, sont des votes éclairés.

La concertation voulue par Valorem n'a pas fait beaucoup progresser la compréhension des enjeux autour d'un tel projet. Sinon que cela ouvrirait alors le Médoc à des projets équivalents, s'appuyant sur la cartographie des zones propices à l'éolien en cours de discussion à l'échelle départementale.

En résumé, le projet Valorem 2023 n'est que le projet 2019, avec des mats plus hauts, des diamètres de pales plus importants, et donc des nuisances équivalentes ou majorées. Le Médoc tient son attractivité économique et touristique de ses paysages, de la notoriété de sa

production viticole, de la progression du tourisme associé. Nous refusons d'entraver cette image par un projet industriel incompatible par ses dimensions. La ville de Lesparre épicerie du projet ne doit pas accepter une dégradation de son image, qui demande à être réhabilitée, sinon confortée, pour quelques kwh intermittents.

Tout ou presque a été dit lors de la précédente enquête d'utilité publique, avec la conclusion que l'on sait.